



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

GIP Compétences

Académie de Versailles  
APPRENTISSAGE

CFA ACADÉMIE DE VERSAILLES

VOTRE PARTENAIRE POUR L'APPRENTISSAGE

# Développez votre entreprise et formez les talents de demain !

## Pourquoi choisir nos apprentis ?

Une formation théorique et pratique dispensée par des **formateurs de l'éducation nationale et des professionnels** du secteur d'activité.

Un apprentissage des **gestes techniques et des codes métier adapté** aux secteurs d'activité et aux attentes des entreprises.

**Pas de reste à charge** de la formation pour votre entreprise : Le CFA assume le solde du coût de la formation non pris en charge par les organismes financeurs.



Près de  
**100**

**établissements**  
dans le Val d'Oise (95),  
les Hauts-de-Seine (92),  
les Yvelines (78)  
et l'Essonne (91)



Des formation  
multisecteurs du

**CAP** au  
**Bac+5**



Une certification  
**Qualiopi**  
attestant de  
la qualité  
de nos formations



**80 %**  
de réussite  
aux examens



Qualiopi  
processus certifié

La certification a été délivrée au titre des actions suivantes :  
Actions de formation  
Validation des acquis de l'expérience  
Actions de formation par apprentissage

78

91

92

95

## Des aides financières pour faciliter votre recrutement

Le décret du 6 mars 2026 pose les montants suivants pour l'aide exceptionnelle à l'apprentissage (cette aide n'est versée qu'au titre de la première année du contrat d'apprentissage) :

NIVEAU DE DIPLÔME	ENTREPRISE < 250 SALARIÉS	ENTREPRISE ≥ 250 SALARIÉS
NIVEAU 3 OU 4 (CAP, BAC PRO...)	5 000 €	2 000 €
NIVEAU 5 (BTS)	4 500 €	1 500 €
NIVEAU 6 OU 7 (LICENCE PRO, DTS, DCG, DSCG...)	2 000 €	750 €
APPRENTI EN SITUATION DE HANDICAP, DU NIVEAU 3 AU NIVEAU 7	6 000 €	6 000 €

## L'accompagnement du Maître d'apprentissage

Parce que la formation d'un apprenti n'est pas à prendre à la légère, notre formation « Maître d'apprentissage-tuteur » permet de vous préparer en vous fournissant les outils et les méthodes nécessaires pour encadrer et former vos apprentis de manière optimale.

Découvrez notre formation :



## Apprentissage et handicap : une chance pour tous

La diversité et l'inclusion sont des atouts majeurs pour l'entreprise. Recruter un apprenti en situation de handicap, c'est ouvrir la porte à un vivier de compétences et renforcer votre engagement en faveur de la responsabilité sociale.

Pourquoi recruter un apprenti en SH :



## Rémunération brute minimale d'un(e) apprenti(e)\*

SITUATION	AVANT 18 ANS	18-20 ANS	21-25 ANS	26 ANS ET PLUS
1 <sup>ère</sup> ANNÉE	27 % du SMIC 492,22 €	43 % du SMIC 783,90 €	53 % du SMIC 966,21 €	100 % du SMIC 1823,03 €
2 <sup>ème</sup> ANNÉE	39 % du SMIC 710,98 €	51 % du SMIC 929,75 €	61 % du SMIC 1112,05 €	100 % du SMIC 1823,03 €
3 <sup>ème</sup> ANNÉE	55 % du SMIC 1002,67 €	67 % du SMIC 1221,43 €	78 % du SMIC 1421,97 €	100 % du SMIC 1823,03 €

\* Sous réserve d'une actualisation du montant du SMIC

**CONTACTEZ-NOUS !**  
**cfa-academique@ac-versailles.fr**  
**Tél : 01 30 83 42 60**

